AFFAIRE D'ESPIONNAGE AU PROFIT DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'ambassadeur Driencourt : «Je ne fais pas de commentaire»

La diplomatie française joue de beaucoup de prudence, gênée qu'elle serait certainement par cette affaire d'espionnage au profit de l'État français et qui implique trois jeunes Algériens. L'ambassadeur, haut représentant de la République française en Algérie, Xavier Driencourt, s'est abstenu de tout commentaire, hier, lors de la conférence de presse du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - «Je ne fais pas de commentaire», a rétorqué M. Driencourt, le sourire aux lèvres, à un journaliste qui souhaitait avoir la réaction de la diplomatie française sur cette affaire. Il enfourchera la même prudence à propos d'une autre sollicitation relative à la situation qui prévaut en libye. Auparavant, des sources diplomatiques françaises citées par l'AFP avaient considéré cette affaire d'espionnage, révélée à l'opinion publique en juillet 2009 et qui a connu des développements avec la condamnation jeudi dernier des trois jeunes impliqués à 10 années de prison ferme, d'«algéro-algérienne».

De son côté, la diplomatie algérienne, par la voix du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a affirmé qu'elle prenait «très au sérieux» cette affaire. «C'est une affaire très délicate et très sensible qu'on va suivre avec beaucoup d'intérêt. On va tenter de connaître l'objectif de cet espionnage et au profit de qui», a souligné Medelci lors du récent point de presse conjoint à Alger avec son homologue cubain. Même si cette affaire pourrait induire quelques brouilles en matière de diplomatie politique, qui déjà a maille à se sortir des flux et reflux passionnels, la coopération culturelle entre l'Algérie et la France semble, elle, en revanche, bien assise.

Le budget alloué à cette coopération s'élève, pour l'année 2011, à plus de 10 millions d'euros, en la matière, le plus gros crédit d'intervention que le ministre français des Affaires étrangères met à disposition. Plus de la moitié de ce crédit, soit environ 6 millions d'euros, sont destinés à la coopération universitaire. «Il existe 600 conventions de coopération entre les universités françaises et algériennes», a indiqué M. Joël Lascaux, conseiller de coopération et d'action culturelle, précisant que «Campus France traite 15 000 dossiers par an» et que «pour l'année 2010, 5 027 visas long séjour (visas d'études) ont été délivrés, ce qui vient s'ajouter au stock de 20 000 étudiants en France, dont 300 boursiers de l'Etat français».

Par ailleurs, le conseiller de coopération et de l'action culturelle a souligné, toujours en matière de coopération universitaire, que, pour l'année 2011, 40 doctorants et 89 maîtres-assistants en cours de finalisation de thèse se trouvent en France dans le cadre du programme Profas. Parallèlement, 180 cadres algériens d'institutions publiques poursuivent des formations qualifiantes.

La recherche universitaire n'est pas restée en marge : 130 projets sont actuellement en cours. S'agissant de la coopération décentralisée, le service de coopération et de l'action culturelle a fait état de 33 projets de partenariat, dont 15 actifs. La coopération intéresse aussi les médias à travers la contribution du service à l'organisation de formation en continue in situ, pour la presse, la radio et la télévision. Pour la radio, la réflexion porte sur une coopération éditoriale avec Radio France à l'occasion de Tlemcen, capitale de la culture islamique.

S. A. I.

Photo : DR.

Xavier Driencourt.

ANNABA

Un chef de chantier assassiné par un automobiliste

Le quartier Saf-Saf, anciennement appelé les Peupliers, situé à l'entrée nord de la plaine ouest de la ville d'Annaba, a été le théâtre, hier mardi, vers 13h, d'un horrible assassinat, perpétré par un automobiliste sur un chef de chantier dont l'équipe effectuait des travaux d'entretien sur les accotements de la chaussée. Selon des témoins oculaires du drame, la victime âgée de 40 ans était en train de réguler la circulation pour permettre aux engins de faire leurs travaux, lorsqu'elle a eu une altercation avec un automobiliste qui refusait de s'arrêter. Après un vif échange de propos déplacés, l'automobiliste, qui était sorti de son véhicule, une KIA, au début de l'altercation, y est retourné pour sortir un couteau de boucher qu'il a froidement planté dans le ventre de la victime, la tuant sur le coup, avant de prendre la fuite, selon les mêmes témoins oculaires.

Ces derniers affirment ne pas réaliser ce qu'ils ont vu. Tous étaient choqués par cet assassinat qu'ils ont vécu en direct. La nouvelle a vite fait de se répandre dans toute la ville d'Annaba, dont la population, choquée, ne comprenait pas comment arrive-t-on à perpétrer de tels crimes en plein jour, devant des dizaines de personnes pour des futilités. Très estimé par ses collègues de travail et les habitants de son quartier où est implantée la Sûreté de wilaya d'Annaba pour sa gentillesse, la victime a laissé une veuve et une fille en bas âge. Annaba, appelée jadis «la Coquette» pour la qualité de vie qu'elle offrait à ses habitants et ses visiteurs, est devenue célèbre, ces dernières années, pour le nombre de crimes de sang enregistrés en son sein presque chaque semaine.

A. Bouacha

PROCÈS DE L'AFFAIRE DES ATTENTATS DU 11 DÉCEMBRE 2007

Le juge opte pour un autre renvoi

Pour la énième fois, le procès des auteurs présumés des attentats kamikazes perpétrés le 11 décembre 2007 contre le siège du Conseil constitutionnel et un bâtiment de l'ONU à Alger a été reporté à la prochaine session criminelle. La décision a été prise par le président du tribunal criminel suite à l'absence d'un des avocats nommés d'office dans cette affaire.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le tribunal a également refusé la demande de remise en liberté provisoire d'un prévenu. Le président du tribunal criminel de la cour d'Alger, Omar Belkharchi, a ouvert, hier, comme programmée, l'audience vers 9h30. Tout semblait indiquer que l'affaire du double attentat kamikaze, qui a ciblé au mois de décembre 2007 le siège du HCR à Hydra et du Conseil constitutionnel à Ben Aknoun, allait être enfin jugée après plusieurs renvois. Les six accusés étaient tous présents au tribunal. Les avocats de la défense ainsi que ceux de la partie civile, les ayants droit et même les familles des prévenus étaient présents. Selon des indiscrétions, l'absence de l'avocat serait due au fait que la défense n'a pas eu suffisamment de temps pour préparer son dossier du «fait de sa désignation d'office à la dernière minute». Il y a lieu de rappeler que treize personnes, dont sept sont en fuite, sont poursuivies pour homicide volontaire collectif par l'usage d'explosifs et atteinte à la sécurité de l'Etat et à l'intégrité territoriale. Abdelmalek Droudkel, alias Abou Musaab Daoud, chef de la branche d'Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), est l'un des principaux accusés. Selon l'enquête des services de sécurité, le cerveau des attentats est un certain Abderahmane Bouzekra, «émir» du bataillon El Farouk, une des phalanges du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat).

Celui-ci aurait rallié l'Aqmi en 2007, onze mois avant de diriger ces attentats. Toujours selon les enquêteurs, le groupe qui a perpétré les attentats du 11 décembre 2007 est également impliqué dans les attaques contre le bus de BRC et de Razel. Pour rappel, les attentats kamikazes du 11 décembre 2007 ont fait 26 morts et 177 blessés, selon un bilan officiel du ministère de l'Intérieur.

A. B.

Photo : Samir Sid.

Attentat contre le siège de l'ONU à Hydra.